



Tarifs d'électricité 2027



2027 - Belmont-sur-Lausanne

Electricité consommée	Réseau régional et national
-----------------------	-----------------------------



swissgrid

Tarifs	Energie Suisse		Energie Romande					
	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh	HP ct/kWh	HC ct/kWh	Abonnement Fr/mois	Puissance Fr/kW/mois
BT Simple	16.70		18.20		11.48		3.00	-
BT Double	17.49	11.07	18.99	12.57	13.57	7.65	3.00	-
BT Pro A	16.24	10.47	17.74	11.97	7.51	6.10	3.00	6.72
BT Pro B	16.24	10.47	17.74	11.97	8.63	6.71	3.00	13.11

Taxes publiques

Taxes fédérales	2.3 ct/kWh
Réserve hivernale	0.17 ct/kWh
Coûts solidaires	0.19 ct/kWh
Taxe cantonale *	0.6 ct/kWh
Emolument cantonal	0.024 ct/kWh
Taxe communale spécifique *	0.70 ct/kWh
Taxe communale spécifique *	0.40 ct/kWh
TVA	8.10%

Tarifs de la place de mesure

BT direct	7.10	Fr/mois
BT indirect	12.80	Fr/mois
Virtuelle	0.00	Fr/mois

Indemnité d'usage du sol

Taxe pour le développement durable

* Taxe non assujettie à la TVA

Les tarifs ci-dessus sont exprimés en Fr., hors taxes et hors TVA 8.10 %
Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités

Structure des tarifs d'électricité

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité:

1. Électricité consommée

Montant pour l'électricité fournie. Choisissez la provenance de votre électricité 100% renouvelable grâce à nos deux offres:

- Attribuée de base à tous nos clients, **Énergie Suisse** propose une électricité produite en Suisse à partir d'installations majoritairement hydrauliques. Elle est complétée par d'autres énergies renouvelables suisses (solaire, biomasse, etc.) afin de mieux répondre au besoin d'indépendance énergétique du pays tout au long de l'année.
- Pour soutenir une production encore plus locale, Énergie Romande propose une électricité produite à partir d'installations hydrauliques (50%) et solaires (50%) situées dans notre région. À noter que cette option a un coût légèrement plus élevé de 1.5 ct./kWh par rapport à l'offre Énergie Suisse.

2. Utilisation du réseau

Montant correspondant au transport de l'électricité depuis les lieux de production jusqu'à votre lieu de consommation. Il inclut l'utilisation du réseau régional exploité par Belmont-sur-Lausanne, du réseau national géré par Swissgrid, ainsi que les services nécessaires à l'exploitation du réseau.

3. Tarif de la place de mesure

La place de mesure est une composante fixe facturée par compteur. Elle couvre la mise à disposition des équipements de comptage, la relève et la gestion des données de consommation ainsi que l'exploitation, la maintenance et le remplacement des compteurs.

Le tarif appliqué dépend du type de mesure:

- BT direct (mesure basse tension avec raccordement direct)
- BT indirect (mesure basse tension avec transformateurs de mesure)

4. Taxes publiques et émoluments

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

Tarifs

Vous consommez moins de 60'000 kWh par année

BT Simple: ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

BT Double: ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Heures pleines / Heures creuses

Lundi à dimanche



■ Heures pleines

■ Heures creuses

Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

Tarifs professionnels

Les tarifs professionnels sont calculés également en fonction de la puissance de l'installation. La DUP ou Durée d'Utilisation de la Puissance (en heures) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle $\frac{1}{4}$ horaire moyenne (kW). Le profil DUP Faible ou DUP Haute est automatiquement appliqué lors du calcul de la facture, sur la base de l'acheminement le plus économique.

Vous consommez plus de 60'000 kWh par année (basse tension)

BT Pro A: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible DUP. Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3 000 heures par année.

BT Pro B: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP est supérieure à 3 000 heures par année.